

# Claude GOMIS

Danseur, Chorégraphe, Enseignant (Toulouse)

## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION – SAISON 2023-2024 – ESCALE FORME

### 1. Objet et champ d'application

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Claude GOMIS et de son client dans le cadre des prestations suivantes : cours et stages à Escale Forme, du 18 septembre 2023 au 31 août 2024. Toute acceptation de tarif ou tout début effectif de collaboration implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### 2. Planning et lieu de cours

Les cours pour la saison 2023/2024 commenceront le 18 septembre 2023 ; ils s'achèveront le 10 juin 2024. Ils auront lieu les lundis, de 18h30 à 19h45 (niveau 1), et de 19h45 à 21h00 (niveau 2). Les cours sont suspendus les jours fériés et pendant les périodes de vacances scolaires de la zone C. Les cours hebdomadaires ont lieu dans la salle de danse (1<sup>er</sup> étage sans ascenseur) d'Escale Forme – 97 rue Louis Vestrepain, 31100 Toulouse.

### 3. Tarifs

Les tarifs des cours hebdomadaires et des stages de Claude GOMIS à Escale Forme sont ceux en vigueur établis au jour de la prise de commande, soit sur la billetterie en ligne BilletWeb, soit sur place les jours de cours et stages. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Aucune prestation de cours ne pourra commencer sans règlement préalable du montant du cours ou du stage. Tout cours ou stage commencé est dû en totalité. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### 4. Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue au choix :

- sur les billetteries en ligne,
- via PayLib,
- par carte bancaire sur le lieu de cours,
- en espèces sur le lieu de cours.

Pour les règlements en plusieurs fois des cours hebdomadaires (saison complète, sessions), un calendrier sera déterminé en accord avec le participant. Les règlements en plusieurs fois seront à effectuer aux dates convenues.

### 5. Age des participants

Les cours sont accessibles aux personnes majeures. Claude GOMIS peut accepter des élèves mineurs sous certaines conditions, et à la condition de rencontrer le(s) parent(s) au préalable.

### 6. Responsabilité civile

Le participant dégage Claude GOMIS de toute responsabilité civile quant aux conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation de ses services et des accidents qui pourraient se produire dans l'exercice de l'activité proposée. Il est donc de sa responsabilité de se faire établir un certificat médical et d'être couvert par une assurance RC.

### 7. Aptitude physique

Un certificat médical datant de moins d'un mois, attestant de la capacité à suivre les cours de Claude GOMIS et de la connaissance par le participant des exigences de la discipline enseignée, sera à fournir lors de l'inscription.

### 8. Règlement intérieur

Le règlement intérieur en vigueur est celui du lieu de cours. Par ailleurs, il est demandé aux participants d'amener des chaussures de sport propres, à semelles blanches, uniquement réservées au sport indoor. En cas d'oubli, le participant devra effectuer le cours pieds nus.

Les sacs, objets de valeur et vêtements sont autorisés dans la salle de cours. Claude GOMIS et la direction du lieu de cours se déchargent de toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels laissés sans surveillance pendant la durée des cours et stages.

Le participant reconnaît à Claude GOMIS comme à la direction du lieu de cours, le droit d'exclure de l'établissement toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue serait contraire aux bonnes mœurs, notamment gênants pour les autres élèves, ou non conformes au règlement intérieur.

### 9. Annulation

En cas d'annulation d'un cours par Claude GOMIS, un remplacement sera envisagé ou une date de remplacement sera déterminée ; les participants seront informés dans les meilleurs délais.

### 10. Remboursement

Tout cours/stage commencé est dû en totalité.

Claude GOMIS propose plusieurs possibilités d'inscription répondant au niveau d'engagement et d'implication des participants, lesquels s'inscrivent en connaissance de cause, et sur la base de leurs propres obligations personnelles et professionnelles. Claude GOMIS ne saurait subir les changements d'avis, d'emploi du temps ou les abandons en cours de période d'engagement. Le participant ne peut invoquer le remboursement des cours ni la responsabilité de Claude GOMIS en cas :

- de non-remise d'un certificat médical lors de l'inscription,
- de maladie, d'affection congénitale ou acquise, de conséquences d'accident, dont le diagnostic a été porté antérieurement à la date d'inscription,
- d'opération chirurgicale liée à une pathologie diagnostiquée avant la date d'inscription.

Seule une interruption pour cas de force majeure sur présentation d'un certificat médical peut motiver un remboursement, qui s'effectuera au prorata des cours non pris à partir de la date de communication du certificat, et ne pourra excéder 20% du montant du forfait choisi.

### 11. Force majeure

La responsabilité de Claude GOMIS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Fait à Toulouse, le 20 août 2023